



Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes Déclaration concernant le Régime de pension du Canada/Régime de Rentes du Québec (RPC/RRQ)

ARC¹ : no 1063874; BSIF² : no 57136

Ce formulaire est requis pour les besoins d'administration du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime). Ce formulaire doit être rempli à la retraite par tous les participants du Régime qui ont moins de 65 ans.

Important:

Si vous recevez des prestations d'**invalidité** du Régime de pension du Canada/Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ), vous n'avez pas droit à la prestation de raccordement. Si, vous devenez admissible plus tard à des prestations d'**invalidité** du RPC/RRQ (ou des prestations d'**invalidité** rétroactives du RPC/RRQ) alors que vous recevez toujours une prestation de raccordement, vous devrez alors communiquer immédiatement avec le Centre du régime de retraite.

Si vous ne déclarez pas cette information au Centre du régime de retraite, vous devrez rembourser toute prestation de raccordement versée en trop.

Si vous avez moins de 65 ans et recevez une rente réduite du RPC/RRQ, vous continuez d'avoir droit à la prestation de raccordement jusqu'à l'âge de 65 ans, tant que vous ne touchez pas de prestations d'**invalidité** du RPC/RRQ.

1. Renseignements sur le participant du Régime				
Nom de famille		Prénom		
Numéro d'employé(e)		Adresse municipale		
Ville		Province	Code postal	Numéro de téléphone
2. Déclaration (Veuillez cocher (✓) ci-dessous la case qui s'applique à votre situation. Cochez une seule case.)				
Par la présente, je déclare que :				
<input type="checkbox"/> Je ne reçois pas actuellement de prestations d' invalidité du RPC/RRQ. Si je deviens admissible à des prestations d' invalidité du RPC/RRQ, avant ou après avoir pris ma retraite de Postes Canada, et que j'ai toujours moins de 65 ans, j'en aviserai le Centre du régime de retraite et aussi lui enverrai une copie de mon avis d'approbation*.				
<input type="checkbox"/> Je reçois actuellement des prestations d' invalidité du RPC/RRQ. Je ferai parvenir une copie de mon avis d'approbation* au Centre du régime de retraite.				
<input type="checkbox"/> J'ai fait une demande de prestations d' invalidité au titre du RPC/RRQ. Si je deviens admissible à des prestations d' invalidité du RPC/RRQ, que ce soit avant d'avoir pris ou pendant ma retraite de Postes Canada, et que j'ai toujours moins de 65 ans, j'en aviserai le Centre du régime de retraite et lui enverrai aussi une copie de mon avis d'approbation*.				
<i>*Vous avez l'obligation d'informer de vive voix le Centre du régime de retraite de votre admissibilité à des prestations d'invalidité du RPC/RRQ en composant le 1 877 480-9220 (1 866 370-2725 (ATS), mais vous devez aussi nous faire parvenir une copie de votre avis d'approbation.</i>				
3. Certification et signature				
Je certifie par la présente que j'ai examiné attentivement l'information énoncée dans ce document, et je confirme la déclaration faite ci-dessus.				
Signature du participant			Date de signature du participant (mm/jj/aaaa)	
Signature du témoin			Date de signature du témoin (mm/jj/aaaa)	
Nom du témoin (en lettres moulées)			Numéro de téléphone du témoin	
Retourner ce formulaire dûment rempli et signé devant témoin, au : (avec l'avis d'approbation des prestations d'invalidité du RPC/RRQ, si applicable)			Centre du régime de retraite de Postes Canada CP 9104 Stn Main Concord ON L4K 0R3	

Les prestations exactes reçues du Régime sont régies par le texte officiel du Régime qui est la référence finale dans tous les cas de différends.

¹ Agence du revenu du Canada

² Bureau du surintendant des institutions financières